

Club :		8606 CLUB DISTRICT SAVOIE							
Dossier :	20299622	du	28/06/2022						
				DISC - DISCIPLINE					
Décision :	351	Amende : absence non motivée suite convoc par per		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant		
				27/06/2022			35,00€		
Club :		504511 U.S. LA MOTTE SERVOLEX							
Dossier :	20299430	du	28/06/2022 D2/Phase 1	Poule Unique	23571858	05/06/2022			
				DISC - DISCIPLINE					
Décision :	351	Amende : absence non motivée suite convoc par per		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant		
				27/06/2022			35,00€		
Dossier :	20299431	du	28/06/2022 D2/Phase 1	Poule Unique	23571858	05/06/2022			
				DISC - DISCIPLINE					
Décision :	45	Amende : Mauvaise Tenue Du Public		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant		
				27/06/2022			175,00€		
Dossier :	20299433	du	28/06/2022 D2/Phase 1	Poule Unique	23571858	05/06/2022			
				DISC - DISCIPLINE					
Décision :	85	Frais dossier pour dossier soumis instruction		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant		
				05/06/2022			30,00€		
Club :		515259 U.S.C. AIGUEBELLE							
Dossier :	20299437	du	28/06/2022 D2/Phase 1	Poule Unique	23571858	05/06/2022			
				DISC - DISCIPLINE					
Décision :	351	Amende : absence non motivée suite convoc par per		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant		
				27/06/2022			35,00€		
Dossier :	20299439	du	28/06/2022 D2/Phase 1	Poule Unique	23571858	05/06/2022			
				DISC - DISCIPLINE					
Décision :	351	Amende : absence non motivée suite convoc par per		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant		
				27/06/2022			35,00€		
Dossier :	20299441	du	28/06/2022 D2/Phase 1	Poule Unique	23571858	05/06/2022			
				DISC - DISCIPLINE					
Décision :	42	Amende : Match Arrete		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant		
				27/06/2022			175,00€		
Dossier :	20299444	du	28/06/2022 D2/Phase 1	Poule Unique	23571858	05/06/2022			
				DISC - DISCIPLINE					
Décision :	45	Amende : Mauvaise Tenue Du Public		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant		
				27/06/2022			175,00€		
Dossier :	20299449	du	28/06/2022 D2/Phase 1	Poule Unique	23571858	05/06/2022			
				DISC - DISCIPLINE					
Décision :	85	Frais dossier pour dossier soumis instruction		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant		
				05/06/2022			30,00€		
							Total Général :	725,00€	



Sommes dues Pour l'Assemblée Générale

N° club	Nom club	Dû au District	En avoir
504230	AS MONTMELIAN		1 556,13 €
504263	FC LA ROCHETTE		248,50 €
504396	COGNIN SPORTS		388,97 €
504407	AS UGINE		952,63 €
504423	AIX LES BAINS FC		7 918,12 €
504447	US LE PONT DE BEAUVOISIN		525,00 €
504511	US LA MOTTE SERVOLEX		1 896,15 €
514438	CA YENNE		382,09 €
515259	AIGUEBELLE		571,70 €
516406	ST PIERRE SPORTS		801,12 €
516961	ES LE BOURGET DU LAC		- €
517096	USGM LA BATHIE	339,00 €	
518607	JS CHAMBERY		150,00 €
518768	US LA RAVOIRE		452,50 €
519473	AS BOZEL MONT JOVET		4 650,63 €
522095	US GRIGNON	293,10 €	
522621	AS NOVALAISE	46,80 €	
523657	US ST REMY DE MAURIENNE		116,80 €
526436	MARTHOD SPORT		462,50 €
526437	ES DRUMETTAZ MOUXY		774,19 €
527005	FC MERCURY BELLE ETOILE		675,90 €
527260	US DOMESSIN	126,48 €	
527400	FC VILLARGONDRAN		463,21 €
527624	FC QUEIGE BEAUFORT		552,28 €
528654	AS MONTAGNY		56,00 €
530055	FC LAISSAUD		25,00 €
531195	AS LA BRIDOIRE	68,04 €	
532826	FC ST BALDOPH	410,57 €	
533172	CHALLES SF		495,79 €
533608	FC SUD LAC		259,40 €
533835	PORT CROIX ROUGE CHAMBERY		9,50 €
534403	AS BRISON ST INNOCENT	94,80 €	
536257	ES CHANAZ		215,81 €
540135	FC BAUGES		620,59 €
541514	US CHARTREUSE GUIERS		550,71 €
541586	CA MAURIENNE		2 828,50 €
542485	US MODANE		137,61 €
546353	AS CUINES LA CHAMBRE VAL D ARC		506,72 €
547208	FC ST MICHEL SPORTS		405,68 €
548844	FC NIVOLET		3 749,47 €
548901	ENT VAL D HYERES		1 481,71 €
549231	AS LE MONTCEL		732,50 €
549382	FC ST JULIEN	285,54 €	
551005	FOOTBALL CLUB CHAMBOTTE		1 957,10 €
551562	HAUTE TARENTEISE F C		10 157,88 €
551644	EF CHAUTAGNE		677,60 €
552674	ES TARENTEISE		7 822,89 €
554371	ASSOC JEUNES MAYOTTE	599,04 €	
560679	AS BARBERAZ		832,50 €
560854	APREMONT FC		20,35 €
560858	GRPT LA SAVOYARDE		- €
563567	BIOLLAY PRO FOOTBALL CLUB	546,04 €	
580702	ASSOC FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE		602,50 €
580955	OLYMPIQUE ALBERTVILLE FOOTBALL CLUB		776,52 €
581265	CHAMOIX SPORT FOOT		126,78 €
581290	GROUPEMENT DE JEUNES DE L EPINE	342,98 €	
581459	CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL		7 429,68 €
581480	CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL		- €
581932	CHAMBERY SPORT 73	220,82 €	
582159	FC PONT		27,09 €
582556	GRPT JEUNES AVANT PAYS SAVOYARDS	65,48 €	
582696	ASSOC SPORTIVE HTE COMBE DE SAVOIE		801,08 €
582738	FUTSAL BOURGET UNITED		194,00 €
590577	AS BARBY LEYSSE OLYMPIQUE CLUB		87,65 €

CLUBS	CHAMPIONNAT		Arbitres licenciés	Catégorie	Stagiaire	Formé Club	Année début	ART 34	Infraction Manque Arbitres	OBLIGATION
GRIGNON U.S		D1	VARELA FURTADO Mendes	S			2021			2 Arbitres agés de 21 ans et +
		D4	PERRON Emmanuel	S	X	X	2022			
		D5								
HAUTE COMBE DE SAVOIE	U17 D1		LEFEBVRE Rémi	J		X	2018			1 Arbitre Jeune (Entente avec l'U O Albertville)
LAISSAUD F.C		D2	BEUCHOT Kylian	S		X	2019			1 Arbitre agé de 21 ans et +
LA BATHIE U S G		D2							1 Arbitre agé de 21 ans et +	1 Arbitre agé de 21 ans et +
		D4								
LA BRIDOIRE A.S		D4	BARLET Gabbin	J	X	X	2021			1 Arbitre
		D5	GUENTRAH Chérif	S			2004			
LA MOTTE SERVOLEX U.S	U20 District U17 D2 U15 D2	D1	HEITZMANN Teddy	S		X	2019	X		2 Arbitres agés de 21 ans et +
		D2	JACQUES Guillaume	S			1995	X		1 Arbitre Jeune
		D5	KOCA Tolgahan	S		X	2012			
		FEM	OUAALI Loqman	J	X	X	2021			
			VAREILLE Julien	S		X	2015			
LA RAVOIRE U.S	U20 R2 U17 D2 U15 D2	D1	BENBERGHOUT Hecine	S		X	2019			2 Arbitres agés de 21 ans et +
		D3	DO'O Lucas	J			2021			1 Arbitre Jeune
			SBARTAI Hamza	J	X	X	2022			
			SOTO Gérard	S		X	2013			
			TEREA Moujib	J	X	X	2022			
LA ROCHETTE		D3	JEULAND Matéo	J		X	2017			1 Arbitre
		D5								
		FEM								
LE BIOLLAY PRO		D2	CHERIF Soriba	J		X	2020			1 Arbitre agé de 21 ans et +
			H'MAMOU Medhi	J/M		X	2021			
LE BOURGET LE LAC		D3	RUFFIER Jacques	S		X	1992			1 Arbitre
LE BOURGET UNITED FUTSAL		FUTSAL	LEROUX Loïc	S			2014			
MAYOTTE A S 73		D4	ANLI NAURAM ALEYK Maoulida	S		X	2011	X	1 Arbitre	1 Arbitre
MERCURY F.C	U20 District U17 D1 U15 D3	D1	BURLOUX Florent	S			1993			2 Arbitres agés de 21 ans et +
		D4	CHAFAI Bilel	S		X	2019			1 Arbitre Jeune
			KOCA Necmi	S			1996	X	Licence faite le 22/09/1921	
			LEMESLE Elvan	J		X	2021			
			MASSEBOEUF Nicolas	J		X	2020			
MODANE U.S	U17 D1 U15 D3	D2	LEANDRO Trévi	J		X	2018			Mutation H/SAVOIE couvre 21/22
		D4	MESTACH Jacky	S		X	2001			1 Arbitre agé de 21 ans et +
			VINCENT Henry	S		X	2000			1 Arbitre Jeune
MONTAGNY A.S		D5								
MONTMELIAN A.F		D1	BOUCHER Damien	J/M		X	2019			2 Arbitres agés de 21 ans et +
		D4 FEM	CABY Laurent	S			2015			
			FETTAH Mohamed	S		X	2009			
			BOUCHER Jason	J						
			HAND Fabrice	S		X	2013			

STATUT - INDEPENDANT		Vers	Catégorie	Stagiaire	Formé Club	Année début	ART 34	Décision
Indépendant	GROS Antony		S	14		2011		
Indépendant	MICALEFF Sauveur		S	31		2017		
Indépendant	PICQUE Ernest		S	22				INDEPENDANT 2021/2022 - 2022/2023 / couvre son ex-club (Cuines)
Indépendant	LAHMIDI Youssef		S	41		2013		INDEPENDANT 2021/2022
Indépendant	BOUCHER Jason		J	20				INDEPENDANT 2021/2022 - 2022/2023 / couvre son ex-club (Montmélian)
Origine A C HOUILLES	CARRE Alexis		S	18		1998		
Origine NIVOLET	DUPONT Joachim	VAL D'HYERES	S	20		2012		INDEPENDANT 2021/2022



PROGRAMME FORMATIONS DES BÉNÉVOLES

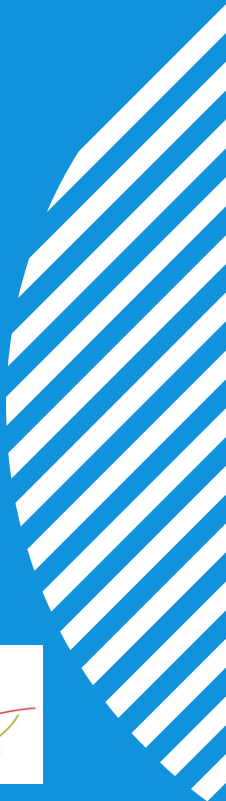
LES JEUDIS ASSOCIATIFS

17h30 à 19h30

en visioconférence

2021

- 19/05** Quiz associatif :
Les fondamentaux d'une association en 36 questions
- 02/06** Organiser une AG attrayante
- 09/06** Mieux collaborer grâce aux outils numériques
- 16/06** Gouvernance
- 23/06** Concevoir des documents de communication attrayants
- 30/06** Mobilisation des bénévoles
- 07/07** Animer des réunions à distance en visioconférence



Quiz associatif : Les fondamentaux d'une association en 36 questions

Ce que je sais, et ce que je croyais savoir...

Mettre à jour ses connaissances et appréhender les particularités de toutes les activités associatives
Ex : faut-il obligatoirement au minimum 3 personnes pour créer une association : un président, un trésorier et un secrétaire ? la cotisation est-elle obligatoire ? l'AG est-elle obligatoirement publique ? une association peut-elle embaucher un autoentrepreneur ?

Organisation d'une AG attrayante

Acquérir les outils pour dynamiser votre assemblée générale en valorisant le fonctionnement démocratique

Mieux collaborer grâce aux outils numériques

Prérequis : connaître les bases d'utilisation d'un ordinateur, d'un navigateur internet...
Comprendre les opportunités et les risques liés aux outils numériques, acquérir une démarche pour mettre en place les outils adaptés à son association et faciliter leur appropriation par les bénévoles.
Découvrir des outils pour mieux communiquer entre les membres de l'association, travailler plus efficacement ensemble et appréhender les différents types d'outils collaboratifs pour bien les choisir

Gouvernance

Comprendre le rôle et les missions de chacun, s'interroger sur le projet associatif, savoir dynamiser l'équipe, déléguer, communiquer...

Concevoir des documents de communication attrayants

Maîtriser les règles pour concevoir un visuel.
Présentation de l'outil Canva pour réalisation d'une affiche ou d'un document attrayant (invitation, compte rendu...).

Mobilisation des bénévoles


Accueillir, recruter, fidéliser, renouveler les bénévoles

Animer des réunions à distance en visioconférence

Présentation des différentes fonctionnalités d'un outil de visioconférence (Zoom)
Bonnes pratiques pour animer une réunion à distance

 Formations à destination de toutes associations (mais aussi porteurs de projets et salariés)
Participation à une ou plusieurs soirées, ou au cycle complet

 Formations gratuites financées par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la DDCSPP

 [Inscriptions préalables en ligne, cliquer sur le lien suivant](#)
[Nombre de places limité](#)

 Formation en visioconférence - un lien vous sera envoyé quelques jours avant

 crib73@psa-savoie.com - 04 79 33 93 93

Formation agréée DRAJES

Formation en alternance

Durée : 1 an

539 h en centre

1000 h minimum entreprise

Dates:

Du 10 octobre 2022

au 06 octobre 2023

Public

Jeunes dès 16 ans et adultes
(Parcours ouvert et accessible aux personnes en situation de handicap, nous contacter)

Lieu :

PSA Savoie

L'Amiral

2A rue Simone Veil

73000 BASSENS

Dates à retenir :

Le 07 juin 2022 :

Réunion d'information

à 9h30 PSA Savoie

Avant le 10 septembre 2022

Retourner le dossier de candidature

Les 3 et 4 octobre 2022 :

Entretien et tests de sélection

Contact :

formation@psa-savoie.com

Sandrine LECOINTE

LD 04.79.33.06.08

Véronique BERTHIER

LD 04.79.33.38.33

15 places

Coût

Apprentis : prise en charge OPCO ou collectivité (en fonction de l'employeur)

Salariés, individuel : 11€/heure,

Devis : nous contacter

**N'hésitez pas à nous contacter,
nous pouvons vous accompagner
dans la recherche d'employeur**



La certification qualité a été délivrée au titre
des actions de formation

OBJECTIFS :

Former des **animateurs professionnels** capables d'accueillir et d'encadrer un public varié -**Préparer et réussir le diplôme du CPJEPS** (Ministère de Jeunesse et sports), diplôme de niveau 3 constituant le premier niveau de qualification professionnelle de l'animation et l'encadrement des activités physiques et socioculturelles.

PRE REQUIS et CONDITION D'ACCES

Avoir 16 ans révolus à l'entrée en formation

Projet validé dans le domaine de l'animation

Capacité en expression orale et écrite

Etre titulaire d'une attestation de secourisme : PSC1

CONDITION D'ACCES

Présélection : Dossier de candidature, entretien et tests de sélection

Sélection : Valider l'EPMS (épreuve de mise en situation professionnelle) ou présenter une équivalence.

Pour les apprentis, signer un contrat avec une structure d'alternance

CONTENU DE FORMATION

UC1 : Participer à la vie de la structure

Objectif : Acquérir les compétences clés du métier d'animateur socioculturel et sportif. Savoir-faire, savoir-être et savoirs de base du métier et de la posture.

Posture et environnement professionnel - Gestion administrative et outils de communication - Accueillir, informer, communiquer

UC2 : Animer des temps de vie quotidienne

Objectif : Acquérir et valider la compétence AAVQ

Connaissance du public - concevoir, animer et évaluer les temps de vie quotidienne - sécuriser les activités - rôle éducatif

UC3 : Concevoir des cycles d'activités pour les groupes

Objectif : Acquérir les compétences nécessaires à la conception d'un projet d'animation dans sa globalité

Concevoir, animer évaluer un cycle - démarche de projet - gestion de groupe - évaluation

UC4 : Animer des cycles d'activités pour les groupes

Objectif : Acquérir les compétences techniques nécessaires à l'animation des activités

Proposer et animer évaluer un cycle - Démarche de projet - Gestion de groupe - Evaluation

METHODES PEDAGOGIQUES

Pédagogie active alternant théorie et mise en pratique. Seront favorisés l'apprentissage par la mise en situation concrète, le jeu, le jeu de rôle, le travail en petits groupe, l'analyse collective.

Formation alternant centre de formation et périodes de mise en application professionnelle (périscolaires, mercredis et les vacances scolaires), constituant chacun des temps de formation à part entière

EQUIPE PEDAGOGIQUE

Formateurs diplômés et expérimentés dans le domaine de l'animation socioculturelle et des activités physiques de plein air

VALIDATION

UC1/UC2 : 2 sessions évaluation sur dossier et entretien de validation

UC3/UC4 : 2 sessions évaluation sur dossier, entretien et évaluation en situation.

Certifications visées niveau 3 : CPJEPS AAVQ - RNCP 32369